TERMES DE RÉFÉRENCE

Stage national – Section Éducation

Intitulé	Stagiaire national(e) – Section Éducation
Lieu d'affectation	Yaoundé, Cameroun
Durée	Six (6) mois, à temps plein
Supervision	Section Éducation
Date de démarrage	01er Décembre 2026

1. Contexte

L'UNICEF œuvre dans plus de 190 pays et territoires afin de protéger les droits de chaque enfant. Depuis plusieurs décennies, l'organisation accompagne les gouvernements et les partenaires pour permettre aux enfants de survivre, de s'épanouir et de réaliser pleinement leur potentiel.

Présent au Cameroun depuis 1975, l'UNICEF apporte un appui technique et financier dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, de l'éducation, de la protection de l'enfant et de l'inclusion sociale. Une attention particulière est accordée aux enfants et aux familles les plus vulnérables, notamment dans les zones rurales, les zones touchées par les crises et les communautés où l'accès aux services sociaux de base demeure limité.

Dans le secteur de l'éducation, l'UNICEF soutient le renforcement du système éducatif national afin d'améliorer les apprentissages et de promouvoir un accès universel à une éducation préscolaire, primaire et secondaire de qualité, équitable et inclusive, notamment pour les enfants marginalisés, défavorisés, déplacés, en situation de handicap ou non scolarisés.

Pour chaque enfant, l'éducation et l'espoir.

2. Objet et objectif du stage

Le stage vise à offrir à un(e) étudiant(e) ou jeune diplômé(e) camerounais(e) une expérience professionnelle encadrée au sein de la Section Éducation, tout en apportant un appui aux activités de planification, de suivi, d'analyse, de documentation et de communication des programmes.

Sous la supervision de la Section Éducation, le/la stagiaire contribuera à la mise en œuvre et au suivi des interventions visant le renforcement du système éducatif avec un accent sur la coordination et la planification sectorielles notamment l'animation du Groupe Local des Partenaires de l'Education (GLPE), ainsi que l'accès équitable et inclusif à une éducation de qualité, y compris dans les situations d'urgence.

3. Principales tâches et responsabilités

- Contribuer à la collecte, à la consolidation, à la vérification et à l'analyse de données relatives à l'éducation, afin d'appuyer la planification, le suivi des résultats et le plaidoyer fondé sur des données probantes.
- Appuyer la préparation et la mise à jour des plans de travail, chronogrammes, tableaux de bord, notes techniques et outils de suivi de la Section Éducation.
- Contribuer au suivi de l'avancement des programmes et projets, à l'identification des contraintes de mise en œuvre et à la documentation des mesures de suivi.

- Participer à la préparation des revues de programme, réunions techniques, ateliers, missions de suivi et consultations avec les ministères, les partenaires, les communautés et les autres parties prenantes.
- Appuyer la préparation, la relecture et la mise en forme de rapports, comptes rendus, présentations, fiches de synthèse, notes de plaidoyer et contributions aux rapports destinés aux partenaires et donateurs.
- Soutenir la redynamisation et l'animation du GLPE et ses groupes thématiques.
- Contribuer au suivi des indicateurs, à la documentation des résultats, des bonnes pratiques, des innovations et des enseignements tirés, y compris dans les contextes humanitaires.
- Effectuer des recherches documentaires sur les priorités nationales, régionales et internationales en matière d'éducation, d'équité, d'inclusion, d'apprentissage et d'éducation en situations d'urgence.
- Appuyer la gestion et l'organisation des documents, bases de données et espaces de partage d'information de la Section Éducation.
- Contribuer à la préparation de contenus de communication et de visibilité sur les résultats du programme Éducation, en coordination avec les sections compétentes.
- S'acquitter de toute autre tâche pertinente liée aux objectifs d'apprentissage du stage et aux priorités de la Section Éducation.

4. Résultats attendus

- Les données et informations programmatiques sont régulièrement consolidées, organisées et disponibles pour la prise de décision.
- Les outils de planification, de suivi et de rapportage de la Section sont mis à jour dans les délais convenus.
- Les réunions, ateliers, missions et revues bénéficient d'un appui technique, documentaire et logistique adéquat.
- Les résultats, bonnes pratiques et enseignements des interventions éducatives sont mieux documentés et valorisés.
- Le/la stagiaire développe des compétences pratiques en programmation, suivi des résultats, analyse de données, coordination et communication dans le secteur de l'éducation.

5. Profil et conditions d'éligibilité

- Être de nationalité camerounaise.
- Être âgé(e) d'au moins 18 ans au moment de la candidature.
- Être actuellement inscrit(e) dans un programme universitaire de licence, master ou doctorat, ou avoir obtenu son diplôme au cours des deux dernières années.
- Suivre ou avoir suivi une formation en sciences de l'éducation, économie, politiques publiques, sciences sociales, statistiques, planification, suivi-évaluation, relations internationales, science politique ou dans un autre domaine pertinent.
- Justifier de bons résultats académiques et d'une forte motivation pour les droits de l'enfant et l'éducation.
- Maîtriser le français ou l'anglais ; une bonne capacité de travail dans l'autre langue constitue un atout important.
- Avoir une maîtrise intermédiaire ou avancée de Microsoft Word, Excel et PowerPoint.

- Disposer de bonnes capacités d'analyse, de rédaction, d'organisation, de communication et de travail en équipe.
- Une connaissance du système éducatif camerounais, de la gestion axée sur les résultats, de l'analyse de données, du suivi-évaluation ou de l'éducation en situations d'urgence constitue un atout.
- Ne pas avoir de membre de la famille immédiate travaillant à l'UNICEF ni de proche parent dans la ligne hiérarchique directe du stage.

6. Compétences recherchées

- Établit et entretient des partenariats.
- Fait preuve de conscience de soi et de sens éthique.
- S'attache à obtenir des résultats ayant un impact.
- Innove et accompagne le changement.
- Gère l'ambiguïté et la complexité.
- Pense et agit de manière stratégique.
- Travaille efficacement avec les autres.

7. Modalités et conditions du stage

- Le stage est prévu pour une durée de six (6) mois, à temps plein, au Bureau pays de l'UNICEF à Yaoundé.
- La durée hebdomadaire de travail ne dépassera pas quarante (40) heures, conformément aux modalités convenues avec le/la superviseur(e).
- Le/la stagiaire recevra une allocation mensuelle conformément aux règles et procédures applicables de l'UNICEF. Le montant sera précisé dans l'avis de vacance ou la lettre d'offre.
- Avant la prise de fonction, le/la stagiaire devra fournir la preuve d'une assurance médicale et accident valable pendant toute la durée du stage.
- Le/la stagiaire pourra bénéficier d'une absence allant jusqu'à 2,5 jours par mois, conformément aux règles applicables. Toute absence excédant ce quota pourra entraîner un ajustement de l'allocation.
- La sélection pour un stage ne crée aucune attente ni garantie d'emploi à l'issue de la période de stage.

8. Encadrement et apprentissage

Un plan de travail précisant les activités, les livrables, les objectifs d'apprentissage et les échéances sera établi au début du stage. Le/la superviseur(e) assurera un encadrement régulier, fournira des orientations techniques et organisera des points de suivi afin d'accompagner la progression du/de la stagiaire. Une appréciation de fin de stage sera réalisée conformément aux procédures applicables.

9. Valeurs, diversité et sauvegarde

Les valeurs fondamentales de l'UNICEF – attention, respect, intégrité, confiance, responsabilité et durabilité – sous-tendent son action et ses méthodes de travail. Le/la stagiaire devra respecter les normes de conduite de l'Organisation, notamment celles relatives à la protection et à la sauvegarde des enfants.

L'UNICEF promeut une main-d'œuvre diversifiée et inclusive. Les candidatures féminines ainsi que celles des personnes en situation de handicap et des personnes issues de groupes sous-représentés sont vivement encouragées.

L'UNICEF applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute conduite incompatible avec les buts et objectifs des Nations Unies et de l'UNICEF, notamment l'exploitation et les abus sexuels, le harcèlement sexuel, l'abus d'autorité et la discrimination. Les candidat(e)s sélectionné(e)s feront l'objet de vérifications de références et d'antécédents, notamment de leurs diplômes et de leur parcours.

10. Processus de sélection

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus. Des évaluations écrites, techniques ou des entretiens fondés sur les compétences pourront être organisés.

Préparé par : Sharmila Pillai Chef Section Education	
Revu par : Mirabelle de Souza People & Culture Manager	
Vise par : Juliette Haenni Deputy Representative	
Approuvé par : Nadine Perrault, Représentante UNICEF	